

LE CANADIEN

D'OTTAWA

OTTAWA, VENDREDI, 3 AVRIL 1925

Le Grand Hebdomadaire Français d'Ontario
"LE CANADIEN"
Journal Politique et Littéraire
ABONNEMENT:
Un an \$2.00
Six mois \$1.25

2 SOUS LE NUMERO.

LE CANADIEN LIMITEE
Éditeurs-Propriétaires
320 RUE DALHOUSIE
Bureau de l'Union St. Joseph du Canada
H. E. 6306
OTTAWA, ONT.

GRANDE OFFENSIVE PROTECTIONNISTE

Le respectable Monty tiendra des assemblées jusqu'au soir des élections générales
A L'ECOLE SAINT-MICHEL

L'offensive protectionniste des conservateurs fédéraux dans la province inaugurerait la semaine dernière, à Ottawa, une réunion qui a été tenue mardi à l'école Saint-Michel. L'assistance enthousiaste remplit la salle et n'a pas ménagé ses encouragements aux orateurs. L'assemblée était sous la présidence de M. G. E. Blanchard, député fédéral de la circonscription de Hull. On remarquait quelques-uns des membres les plus connus de la province. M. G. E. Blanchard, député fédéral de la circonscription de Hull, a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a déclaré que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale. Il a souligné que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale. Il a souligné que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale.

Le respectable Monty tiendra des assemblées jusqu'au soir des élections générales. A l'école Saint-Michel, M. G. E. Blanchard a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a déclaré que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale. Il a souligné que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale.

Le respectable Monty tiendra des assemblées jusqu'au soir des élections générales. A l'école Saint-Michel, M. G. E. Blanchard a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a déclaré que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale. Il a souligné que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale.

Le respectable Monty tiendra des assemblées jusqu'au soir des élections générales. A l'école Saint-Michel, M. G. E. Blanchard a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a déclaré que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale. Il a souligné que le Canada n'a pas de véritable industrie nationale.

LE REMEDE: LA PROTECTION

"A l'heure actuelle les conditions au Canada sont telles que pour plusieurs industries il coûte moins cher de manufacturer aux Etats-Unis et d'importer ensuite le produit au Canada", a déclaré Sir Henry Drayton aux Communes ces jours derniers. Selon lui la seule solution de notre problème économique est un tarif douanier qui protégera efficacement nos industries. C'est un fait reconnu que le tarif actuel n'offre aucune protection à l'industrie canadienne. Si le tarif est trop élevé, comme le prétendent les progressistes et les libéraux libre-échangistes, comment expliquer l'entrée en si grande quantité de marchandises étrangères au pays. Si le tarif est aujourd'hui une mesure suffisante de protection comment expliquer le malaise industriel? Sir Henry Drayton cite le chiffre des importations, qui est de \$700,000,000. Cette somme énorme qui va à l'étranger devrait rester au pays pour la création de nouvelles industries qui fourniraient du travail aux ouvriers canadiens. Aussi on a constaté que 60 pour 100 du prix d'achat représente le coût du travail. Ce qui prouve que si nous importions moins le chômage serait bien peu considérable au pays. Ce sont les Canadiens qui devraient profiter du marché canadien", dit Sir Henry. En définitive nous serions au point de vue économique une extension des Etats-Unis, et cela parce que nous achetons trop des Etats-Unis au grand détriment de notre prospérité. "Le Canada pour les Canadiens" tel est le maxime de M. Drayton qui dénonce aussi la préférence britannique parce qu'elle est néfaste pour l'industrie de la laine et de la chaussure au Canada.

LA DEGRADATION BOLCHEVISTE

Londres.—Une attaque contre le Ciel tel est le titre d'un livre qui vient de publier l'auteur russe, Alexandre Valentimovitch qui rapporte avec un réalisme saisissant la perversion morale du paysan russe par le régime bolcheviste. Les détails qui abondent dans ce livre révèlent l'état d'immoralité et de décadence qui règne aujourd'hui en Russie. Toutefois la classe paysanne réagit contre le régime actuel et un bon nombre a encore échappé à la dégradation. C'est ainsi que M. B. Schwartzmann a reçu une mention honorable comme un professeur de grand mérite parce que dans l'institution dont il a la direction les élèves de 12 ans, filles et garçons, dorment dans un dortoir commun. On l'attaque à la jeunesse dès les premières années et on adopte toutes sortes de mesures pour briser les familles. C'est ainsi que le mari ou la femme peut obtenir un divorce en déclarant à la cour que tel est son désir. La loi n'exige rien autre que cette simple déclaration. Le régime bolcheviste est une véritable tyrannie et une attaque continuelle contre la religion.

ENCORE LA CHAUSSURE

En 1923 il fut importé d'Angleterre 171,216 paires de chaussures et en 1924 l'on recut 405,587, soit une augmentation de plus de 100 pour 100. Quant à la valeur de ces chaussures elle fut en 1923 de \$404,122 et en 1924 de \$724,163. De plus les armateurs de navires ne chargent que 5 centins par paire pour le transport d'une paire de chaussures d'Angleterre au Canada; tandis que le freight par chemin de fer est de 21 centins pour Vancouver. Toutes ces causes font que l'industrie de la chaussure est faible dans le maraisme; beaucoup de fabricants ont dû fermer leurs portes, d'autres ont réduit leur personnel et leur capacité de production d'où chômage et malaise général. Et quand l'on cherche à expliquer ces choses à l'un de nos soixante-cinq moutons d'Ottawa l'on s'aperçoit bien vite que cette question dépasse la capacité de leurs méninges. Quand au premier ministre il est assez intelligent pour les comprendre mais poussé l'épée dans les reins par les progressistes, il fait adopter des lois et des mesures que dans sa conscience il estime être mauvaises.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En lui faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

DENONCIATION DE M. MAILLET

Préparons-nous dès maintenant à chasser ignominieusement un régime criminel, dit-il

Montréal.—M. Roger Maillet du Matin de Montréal dénonce le régime Taschereau dans les termes suivants: "C'est avec une légitime fierté que nous suivons l'enquête parlementaire sur les trafics et la basse cuisine de la "Kommission des li-queurs". Cette enquête c'est l'Opposition, c'est la presse libre, ce sont les petits journaux indépendants qui l'ont provoquée. Nous avons ouvert de force, les livres du monopole. Nous avons, de force, pénétré les secrets du trust. De force, le Régime doit aujourd'hui rendre des comptes au peuple. Ce n'est pas trop tôt. Qui sait, sans la lumière fiducière que nous avons promené sur les opérations de la célèbre Commission, qui sait où l'on se serait arrêté dans la voie du vol et de l'empoisonnement! RECAPITULONS Depuis que notre gouvernement de Québec s'est bourré le nez dans le commerce des boissons on en a vu de belles! Avant la Commission des li-queurs, la province de Québec a eu ses vendeurs autorisés, créés et mis au monde par le Régime actuel. La loi dite de prohibition qui nous en gratifiait, fut sanctionnée le 17 mars 1919. C'est le chapitre 18 des Statuts de Québec, 9 Geo. V, 1919. (Pages 70 et suivantes). Quand le gouvernement a donné le jour à cette tribu fameuse, M. Sauvé a tout de suite dénoncé la loi qui décrétait leur existence. "Vous allez vous occuper de la Chambre, un trust au bénéfice du trésorier du parti libéral de la province." Le gouvernement a répondu alors que cette loi était à peu près parfaite et qu'elle favoriserait manifestement la cause de la tempérance. Or, qu'est-il arrivé? Ce fut jolii! Les vendeurs autorisés étaient pour la plupart des favoris du gouvernement, des organisateurs ministériels, des cabaleurs d'élections, des bienfaiteurs de la caisse électorale. Plusieurs étaient associés à des législateurs. M. Sauvé a même demandé une enquête royale, s'engageant, si elle lui était accordée, à donner les noms des députés — de ministres peut-être — qui étaient les associés des vendeurs autorisés, et qui par conséquent étaient, sous des prête-noms, des vendeurs autorisés eux-mêmes. Le gouvernement, désespérant de pouvoir blanchir ses négres, a refusé au chef de l'opposition l'enquête qu'il demandait au nom de la moralité publique. Et d'une! Se sachant protégés par le gouvernement, les vendeurs autorisés s'étaient donné. La loi n'exigeait plus pour eux. Il ont réalisés des millions, jusqu'à ce que le gouvernement, décidé à se faire hôtelier universel, prit leur place au comptoir. Et de deux! Pendant que les vendeurs autorisés étaient en opération, qu'ont-ils fait, eux et leurs associés? L'honorable M. Taschereau parlait à Victoriaville. Voici d'après le "Canada", les paroles prononcées alors par le premier ministre et procureur-général, l'hon. M. Taschereau: LA CONFESION D'ALEXANDRE "Le régime des vendeurs autorisés a été en vigueur pendant deux ans. Il n'est pas un homme de bonne foi qui ne soit prêt à admettre qu'il n'a été désastreux pour la cause de la tempérance, désastreux pour la moralité publique. Les certificats des médecins étaient devenus une farce, et l'objet d'un trafic honteux. On les vendait à la grosse. Les alcools frelatés coulaient à flots et empoisonnaient notre population. Les cas de mort subite et de décadence dus aux alcools impurs, remplissaient les journaux. Québec, la bonne et saine province, était devenue l'entrepôt général de toutes les provinces et le chef-lieu d'un commerce parfois honnête, mais le plus souvent clandestin et funeste. Ceux qui pratiquaient ce com-

GLANURES DU PROGRES DE HULL

Honte! "X s'est avoué coupable d'assaut sur son épouse." Etat de mort "Comme on le sait le vieillard X fut assassiné au temps de Noël et fut trouvé dans cet état le 4 janvier." Trop tard "Est-il possible que Carey ait tué Bouchard? A cette question le juge répond OUI, car tout homme peut tuer de par sa propre volonté, la loi ne peut guère prévoir ces cas malheureux pour les empêcher à temps." Pas de réponse "Est-il probable que Carey ait tué Bouchard? A cette autre question, le juge répond encore OUI, à cause des circonstances nombreuses contre lui. Est-il certain que Carey a tué Bouchard? A cette troisième question le juge ne répond pas." Elle continue "La boulangerie "X" qui appartenait autrefois à MM. X et Y a été dissoute et se continuera à l'avenir sous la surveillance de M. X qui a 25 années d'expérience dans cette ligne de commerce." Sa maison? "Un chien appartenant à Mme Pete Kearney, réussit à réveiller par ses aboiements, celle-ci dont la maison était en flammes. Elle eut juste le temps de se sauver." Quand ça arrive "Le juge lui a dit que le fait qu'il était en boisson ne l'excusait pas, et qu'il doit chercher à l'avenir de se débarrasser de cette déplorable habitude qui le met hors de lui-même lorsque cela lui arrive." Très rares "Les beaux pieds sont rares." REMEDE CONTRE L'OBESITE Paris.—A l'Académie de Médecine de Vienne, le professeur Eppinger a déclaré avoir trouvé le remède infallible contre l'obésité. Le professeur ayant constaté que la graisse contenait 50 pour 100 d'eau et un pourcentage très élevé de sodium, a réussi à vaincre l'obésité sans aucun mal pour l'organisme en asséchant l'individu. LA MORTALITE INFANTILE AU MEXIQUE Paris.—Le "Bulletin du Département de Statistique Nationale" a publié pour l'année 1923 des tableaux alarmants accusant en effet une augmentation notable du nombre des décès de 1920 à 1923, dans la ville de Mexico et dans le district; surtout, ils font voir l'énorme proportion qu'atteint la mortalité infantile. En 1923, sur un total de 31,725 décès dans le district, en enregistré 17,568 décès au-dessous de quatorze ans (y compris les morts-nés), soit plus de 55 pour 100 de la mortalité totale.

Notre Représentant

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Il nous fait plaisir d'aviser nos nombreux lecteurs et amis que M. J. A. Thibeaudeau, du No 281 rue St-Denis, Montréal, vient d'être nommé officiellement représentant général de notre journal pour toute la Province de Québec. L'expérience reconnue de M. Thibeaudeau, dans l'organisation; sa grande popularité et l'influence dont il jouit dans tous les centres de la Province lui assure d'avance un succès complet dans sa nouvelle position. Pour tous renseignements s'adresser à M. J. A. THIBEAUDEAU Autrefois représentant du Club Cartier-MacDonald. Tél. Est 4508. 281 St-Denis, MONTREAL, QUE.

LA Banque Provinciale DU CANADA

desire informer ses nombreux clients et amis qu'elle a réintégré ses anciens bureaux

au No 125 rue Rideau

Monuments de Cimetière

En plaçant votre commande avec nous pour vos Monuments de Cimetière Vous êtes assurés du meilleur travail dans le Lettrage soigné fini au sable, de durée perpétuelle. Pas de peinture ni or.

R. BROWN & SON
376 rue Sparks, Ottawa.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

2 EUCHRES

Sous les auspices de la SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Au Profit des Elèves des Ecoles

Les 16 et 23 Avril 1925
SALLE STE-ANNE

4 TONNES DE CHARBON

1er prix pour Dames..... Une tonne de charbon
1er prix pour Hommes..... Une tonne de charbon
Prix d'entrée \$10.00 en or

CHAQUE SOIR.

200 MAGNIFIQUES PRIX

Admission 25 cents